

MÉMOIRE SUR LE PROJET DE LOI 21

23 avril 2019

IDENTIFICATION DE L'AUTEUR

Dominique Beaulieu

[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

À PROPOS DE L'AUTEUR

L'auteur est étudiant au doctorat en génie électrique à l'Université Laval et se spécialise dans la vision artificielle. Il est détenteur d'un baccalauréat en génie électrique de l'Université de Sherbrooke et d'une maîtrise en informatique de l'Université de la Sarre, Saarbrücken, Allemagne. Il a profité des différents programmes pour faire un stage coopératif à l'*Institut international de recherche avancée en télécommunications (ATR International)*, Kyoto, Japon et un échange interuniversitaire à la *Universidad de las Américas - Puebla*, Mexique. Il a travaillé dans des domaines aussi divers que la fusion nucléaire, les pâtes et papiers, l'armement, la robotique, la vision artificielle, les réseaux électriques intelligents, les jeux de casinos, les automatismes de réseaux, l'industrie du bois, les assurances et a même été attaché politique. Il a milité dans des organisations politiques comme la *Société Saint-Jean-Baptiste*, le *Mouvement Québec français*, le *Parti Québécois* et le *Bloc Québécois*. Il a également milité dans des organisations professionnelles comme l'*Institute of Electrical and Electronics Engineers (IEEE)* en tant que président de la section Montréal en 2003, ainsi que dans les régionales Richelieu et Drummond de l'*Ordre des ingénieurs du Québec* en 2009-2010. Son ouverture sur le monde et son intérêt pour les cultures étrangères ont favorisé son étude des langues étrangères : anglais, espagnol, allemand, portugais et japonais.

INTRODUCTION

Étant occupé, je n'ai pas le temps de rédiger un mémoire dans les règles de l'art. Je serai donc expéditif en exposant mes opinions sans nécessairement l'appuyer sur des faits ou des données. Dans ce dossier particulier, qui relève des valeurs, je crois que la simple observation de ce qui se passe ailleurs est suffisant. Et ça va économiser le papier.

Les positions exprimées dans ce mémoire représentent ce que j'aimerais et non pas ce qui est politiquement correct ou réalisable dans une démocratie occidentale et dans le cadre constitutionnel actuel. Je trouvais que la Charte des valeurs du Parti Québécois n'allait pas assez loin, alors vous imaginez sûrement ce que je pense du projet de la CAQ. Pour ceux qui seraient tenté de me taxer de xénophobe et de replié identitaire, ma présentation devrait leur clouer le bec.

Les opinions exprimées dans ce mémoire n'engagent que moi et en aucun cas ne lient mes employeurs passés, présents et futurs.

Je tiens également à me dissocier de la position de mon association étudiante, l'Association des étudiants de Laval inscrits aux cycles supérieurs (AELIÉS), « contre tout projet de loi du gouvernement du Québec visant à bannir le port de signes religieux des employé-e-s de l'État ». Cette position a été adoptée lors d'une assemblée générale extraordinaire qui avait été convoquée sur un autre enjeu, j'avais donc décidé de ne pas y assister. J'y aurais assisté si l'avis de convocation avait porté explicitement le projet de loi 21. Pour être honnête, il a cependant été mentionné dans l'avis de convocation que tout autre enjeu pourrait être abordé.

COMMENT TRAITER LES SIGNES RELIGIEUX

Les signes religieux font partie de la même catégorie que les symboles politiques. Ainsi, la politique vestimentaire dans toute la fonction publique et dans le parapublic sur le port de symboles politiques devrait s'appliquer aux symboles religieux, que le fonctionnaire soit ou non en relation avec le public ou en position d'autorité.

CE QUI DOIT ÊTRE AJOUTÉ ET/OU MODIFIÉ AU PROJET DE LOI

- Les employés des CPE, y compris en milieu familial.
- Les écoles privées, subventionnées ou non.
- Interdire les symboles religieux aux élèves à l'école.
- Interdire les symboles religieux à tous à l'université (comme c'était le cas en Turquie).
- Interdire les symboles religieux à l'ANQ, dans les conseils municipaux et réunions de CA de tout organisme public et parapublic.
- Permettre aux entreprises privées d'appliquer
- Interdire les symboles religieux sur la voie publique aux enfants et adolescents.
- Interdiction des mutilations génitales (incluant la circoncision).
- Interdire l'enseignement à la maison pour s'assurer que les enfants soient bien éduqués sans endoctrinement.
- Tous les employés municipaux.

- Tous les fonctionnaires.
- Pas de clause grand-père.
- Des sanctions contre ceux qui n'appliqueront pas la Loi, y compris la mise en tutelle de municipalités et de commissions scolaires, et des amendes pour les organisations et leurs dirigeants.
- Serment des élus qui s'engagent à respecter la laïcité.
- Surveillance des commissions scolaires et écoles privées pour qu'elles ne déplacent pas des dates d'examen pour des fêtes religieuses.
- Surveillance des tentatives de création de ghettos (comme il a été tenté sur la Rive-Sud de Montréal il y a peu de temps).

EN LIEN AVEC LA SITUATION ACTUELLE

- Il est évident que le cours ÉCR a fabriqué des jeunes multiculturalistes. Ce cours doit être aboli sans remplacement dans les plus brefs délais. Mettez un cours de patriotisme à la place expliquant l'important de la nation et de l'identité nationale, le salut et la fidélité à notre drapeau national, la fierté d'appartenir à la grande famille et civilisation française universelle.
- Une réforme du mode de scrutin va entraîner la création de petits partis extrémistes qui feront leur entrée au parlement. En Belgique, un parti islamiste a eu des élus ([https://fr.wikipedia.org/wiki/ISLAM_\(parti_politique_belge\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/ISLAM_(parti_politique_belge))). Il faut maintenir le mode de scrutin actuel. Soyez assurés que si la proportionnelle, même régionale, est adoptée, quelqu'un va (re)fonder le Front National du Québec à l'image du Rassemblement National en France.
- Il est évident qu'il faut modifier les bassins d'immigration. Ainsi, il faudrait mettre l'emphasis sur les pays francophones, latinos et chrétiens, sans pour autant fermer la porte aux autres groupes. Simple question de dosage.
- Ne levez même pas le petit doigt pour tenter de retenir ceux qui menacent de quitter le Québec si le PL21 est adopté. Nous ne sommes pas allés les chercher par la main pour venir s'établir. Devant une telle arrogance, je leur dis tout simplement « Bon voyage et bonne chance ».
- Faire un profilage politique des différentes communautés et identifier celles qui s'intègrent le moins bien (celles qui revendiquent des accommodements ou qui votent libéral) et pondérer l'immigration en conséquence. Favoriser discrètement l'exode de ceux qui refusent leur intégration, par exemple, en limitant au strict minimum constitutionnel les services en anglais (la présence d'une communauté anglophone au Québec illustre bien un exemple d'échec d'intégration) et en ayant le projet de loi 21 le plus coercitif possible.
- En réponse à ceux qui refusent de s'intégrer mais qui affirment être Québécois sous prétexte qu'ils sont nés ici, voici une belle image : un hamster qui accouche dans un aquarium ça ne donne pas des poissons, ou encore, une jument qui accouche dans une étable ça ne donne pas un veau. Le meilleur exemple encore une fois, même s'il est non religieux, est la communauté anglophone qui, depuis plus de deux siècles, au lieu de s'intégrer, a développé une société parallèle qui fragilise la nation québécoise : mouvements partitionnistes en 1995, assimilation de la moitié de nos immigrants, maire de Hampstead qui vomit sur nous, contestations de la Loi 101, dénigrement du Québec à l'international, imposition de l'anglais comme langue de travail, etc.
- Voici pourquoi il faut favoriser l'exode de ceux qui vont refuser d'enlever leurs signes religieux au travail. Le danger est bien réel lorsqu'une communauté qui comprend des extrémistes devient trop nombreuse. Il faut agir avant de perdre le contrôle. Voici un exemple aux États-Unis où des

musulmans tentent de créer un nouveau congé scolaire. À 0:39, « ***We are no longer the minority*** » : <https://www.youtube.com/watch?v=KB3sjf7ZqmA>

- Il existe une expression qui décrit bien le point précédent. On appelle ça « ***la démocratie du coucou*** ». Vous êtes un célibataire et vous invitez un ami à passer la fin de semaine chez vous avec sa femme et ses 5 enfants. Le dimanche matin, il organise un référendum pour établir les nouvelles règles de la maison. Une personne, un vote, dans le respect de la tradition démocratique.
- Inutile de mentionner que nous avons perdu le contrôle de Montréal avec ce que l'on a vu ces derniers jours et qu'une tutelle à court terme doit être envisagée pour une longue période. De toute façon, Montréal vote libéral et QS, alors aucune conséquence politique pour la CAQ.
- Affirmer le caractère catholique de la société québécoise même si l'état doit être laïc. Ainsi, il faut maintenir nos congés calqués sur les fêtes chrétiennes.
- Il faudrait interdire les sources étrangères de financement des lieux de culte.
- Citez en exemples les pays musulmans qui ont une politique de laïcité.
- Dénoncer haut et fort le gouvernement fédéral qui fait affaires avec des pays qui financent l'islamisme.
- Utilisez tous les outils pour lutter contre le gouvernement fédéral dans ce dossier, y compris la menace de sécession unilatérale.

NE PAS AVOIR PEUR

- Il est inutile d'avoir un projet de loi modéré puisque la plupart de ceux qui s'y opposent ne sont pas des électeurs de la CAQ ou du PQ de toute façon, modéré ou pas.
- Avoir un projet de loi plus coercitif permettra d'identifier les personnes plus radicales qui refusent leur intégration et favorisera leur exode. Je ne veux pas d'extrémistes religieux au Québec.
- Il faut tenir tête à Montréal, la mettre au pas et à votre botte.

COMBATTRE LES DISCOURS HAINEUX PAR DES EXEMPLES D'INTÉGRATION

J'ai été membre de certaines pages Facebook, dont celle de La Meute et j'ai participé à leur manifestation de novembre 2017. Malheureusement, certaines personnes ne font pas de distinctions et mettent tous les musulmans dans le même panier comme s'il s'agissait d'un groupe monolithique. Tout propos haineux était effacé et j'en ai rapportés quelques-uns aux administrateurs de la page. Une façon de combattre les amalgames consiste à souligner les exemples d'intégration. En voici quelques-uns :

- Dans le laboratoire où je fais mon doctorat, il y a une forte proportion d'étudiants gradués qui sont Iraniens. Voici comment les Iraniennes s'habillent : jeans, chandail et pas de voile. Il y a quelques années quand nous organisons des activités, elles sortaient avec nous le vendredi soir et s'habillaient parfois très sexy, et prenaient un peu de vin au restaurant.
- Lors d'un banquet d'IEEE à Montréal, j'avais dit à un couple d'Iraniens que j'étais content d'avoir des musulmans à ma table, ça va faire plus de vin pour moi. Erreur! Ils ont bu du vin.
- Pendant mon séjour en Allemagne, ma partenaire de Tango était Turque. Un jour, elle a partagé avec moi son sandwich ... au jambon.

- Une forte proportion des étudiants gradués lors de mon séjour en Allemagne était du Pakistan. Une forte proportion profitait de leur séjour pour sortir dans les bars avec nous et boire de la bière.

On m'a déjà posé cette question : « Donc, pour toi, un musulman qui boit de la bière et mange du porc est une preuve d'intégration? » OUI! OUI JUSTEMENT! Bien entendu, dans le cas contraire, on ne peut pas conclure le contraire. Je n'ai pas écrit « si et seulement si ».

FINALEMENT

- Il doit être clair que ce qui est rejeté ici est le prosélytisme, qu'il soit actif ou passif, volontaire ou involontaire.
- Il doit être clair que ce ne sont pas les individus qui sont rejetés, mais l'affichage de leur appartenance religieuse dans le cadre de leurs fonctions.
- Il doit être clair que toute personne qui fait preuve de bonne volonté est la bienvenue pour s'établir chez nous.